

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DELIBERATION
92	92	76

PRESENTS 64
POUVOIRS Suppléants 2
POUVOIRS Titulaires 10
ABSENTS 16

Vote Pour : 76
Vote Contre : 0
Abstention : 0

Date de la Convocation
14 JANVIER 2025
Date d'Affichage
14 JANVIER 2025

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SEANCE DU LUNDI 20 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi vingt janvier à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans les locaux de la Communauté d'agglomération, Le Nay - 81600 Téco, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs, Jean-Marc AGUERRE, Alain ASSIÉ, Blaise AZNAR, Julien BACOU, Ann BARNES, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Mathieu BLESS, Michel BONNET, Paul BOULVRAIS, Bertrand BOUYSSIE, Gabriel CARRAMUSA, Sébastien CHARRUYER, Robert CINQ, Martine CLARAZ-ANGOSTO, Monique CORBIERE-FAUVEL, Laurence CRANSAC VELLARINO, Olivier DAMEZ, Sylvie DA SILVA, Jean-Marc DUBOE, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Laurent ESTRADA, Bernard FERRET, Isabelle FOUROUX-CADENE, Muriel GEFFRIER, Nicolas GERAUD, Alain GLADE, Christophe GOURMANEL, Marie GRANEL, Maryse GRIMARD, Pascal HEBRARD, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOËT, Patrick LAGASSE, Michelle LAVIT, Guy LEGROS, Christian LONQUEU, Elisabeth LOYER, Michel MALGOUYRES, Marie-Claire MATE, Bernard MIRAMOND, Francis MONSARRAT, Régine MOULIADE, Stéphanie NADAÏ-PUECH, Fernand ORTEGA, Christian PERO, Francis PRADIER, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Guy SANGIOVANNI, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Laurent SQUASSINA, Benoît TRAGNÉ, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Jean-Marie VALATX, Jacques VIGOUROUX, Claire VILLENEUVE.

Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs, Richard BRUNEAU à Alain CAMALET, Lucette ROUTABOUL à Martine TERRIER,

Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs, René ANDRIEU à Julien BACOU, Françoise BOURDET à Nicolas GERAUD, Jean-Claude BOURGEADE à Elisabeth LOYER, Dominique BOYER à Christian PERO, Serge GARRIGUES à Christophe GOURMANEL, Christelle HARDY à Claire VILLENEUVE, Maryline LHERM à Pascale PUIBASSET, Christel PALIS à Dominique HIRISSOU, Didier SALANDIN à Marie-Claire MATE, François VERGNES à Paul BOULVRAIS.

Absents/Absents excusés : Mesdames et Messieurs, Lahcène BAAZIZ, Jean-Louis BOULOC, Jacques BROS, Alain CAUDERAN, Céu DA COSTA, Christian DULIEU, Jean-Paul LALANDE, Françoise MALAURE-NERIN, Marc MIRALES, Jean-Marc MOLLE, Marie MONTELS, Max MOULIS, Christian SERIN, Marie-Paule SENAT-SOLOFRIZZO, Jacques TISSERAND, Jean TKACZUK.

Secrétaire de séance : Monsieur Paul BOULVRAIS

N°08_2025
ACTES : 1.1.2

**OBJET DE LA DELIBERATION : 08- Autorisation de signature des accords-cadres
« Acquisition d'équipements numériques »**

Exposé des motifs

Il s'agit de l'attribution des accords-cadres à bons de commandes mono attributaire pour l'acquisition d'équipements numériques, en groupement de commandes avec les communes de Cestayrols, Grazac, Larroque et Rabastens, lancés en procédure formalisée, dont la consultation s'est déroulée du 23/09/2024 au 23/10/2024. La durée du marché est de quatre ans.

Les accords-cadres à bons de commandes mono attributaire avec maximum de commande ont fait l'objet de trois lots distincts :

Lot n°1 Acquisition de matériels informatiques, périphériques et accessoires

Lot n°2 Acquisition de matériels multimédias : vidéoprojecteur, sonorisation

Lot n°3 Acquisition d'équipements d'infrastructures : baie, serveur, stockage, réseaux...

Conformément aux critères d'attribution prévus au règlement de la consultation, la Commission d'Appel d'Offres réunie le 13 janvier 2025 a attribué le lot n°1 Acquisition de matériels informatiques, périphériques et accessoires à ALBI INFORMATIQUE CENTER (81990 PUYGOUZON), le lot n°2 Acquisition de matériels multimédias : vidéoprojecteur, sonorisation à ALBI INFORMATIQUE CENTER (81990 PUYGOUZON).

Le Conseil de communauté,

Où cet exposé,

Vu le Code de la Commande publique notamment les articles R2124-2, 1° et R2161-2 à R2161-5 et L2125-1,

Vu le procès-verbal d'attribution de la Commission d'appel d'offre réunie le 13 janvier 2025,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **autorise** le Président à signer les accords-cadres relatifs à l'acquisition d'équipements numériques conformément à l'article L 5211-10 du Code général des Collectivités Territoriales ainsi que tout document afférent :

Lot n°1 Acquisition de matériels informatiques, périphériques et accessoires

ALBI INFORMATIQUE CENTER

16, avenue du Garban

81990 PUYGOUZON

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 1 000 000.00 euros HT.

Lot n°2 Acquisition de matériels multimédias : vidéoprojecteur, sonorisation

ALBI INFORMATIQUE CENTER

16, avenue du Garban

81990 PUYGOUZON

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 275 000.00 euros HT.

Lot n°3 Acquisition d'équipements d'infrastructures : baie, serveur, stockage, réseaux ...

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 375 000.00 euros HT.

Il est proposé de déclarer ce lot sans suite pour absence de concurrence.

Acte rendu exécutoire
- après transmission en Préfecture

Le 29 JAN. 2025

- publication - mise en ligne

Le 29 JAN. 2025

et/ou notification

Le

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an, susdits,


Le Secrétaire de séance
Paul BOULVRAIS




Le Président,
Paul SALVADOR

Envoyé en préfecture le 29/01/2025

Reçu en préfecture le 29/01/2025

Publié le 29/01/2025



ID : 081-200066124-20250120-08_2025-DE